



# Bulletin d'information des pêcheurs de l'Aisne

ISSN : 2118-6340

N° 53 Juillet/Août/Septembre 2021

## Edito du Président

Avec l'arrivée de l'été et la période de vacances, nous pouvons sans retenue nous rendre au bord des plans d'eau, canaux et rivières pour y pratiquer en toute quiétude notre loisir.

La Fédération de l'Aisne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est à jour de toutes ses obligations statutaires puisque notre Assemblée Générale a eu lieu le 19 juin dernier, avec trois mois de retard, compte tenu des restrictions sanitaires. Néanmoins d'autres obligations arrivent puisque d'octobre à décembre il faudra renouveler, pour cinq ans, les Conseils d'Administration des Associations, étape importante dans la vie de nos A.A.P.P.M.A. Ces élections qui devaient avoir lieu à l'automne 2020 ont été reportées. Pour des raisons administratives, je souhaite vivement que les associations puissent organiser leur Assemblée Générale extraordinaire électorale avant le mois de décembre et qu'un grand nombre de pêcheurs y soient présents.

Les associations sont la base de la structure halieutique et il serait dommage de perdre ces dernières à l'occasion de ce renouvellement par manque d'administrateurs.

Bonne saison estivale à tous & bonnes vacances

Le président fédéral,  
Pierre BOURGEOIS

## Assemblée Générale 2021

Samedi 19 juin dernier, s'est tenue la 79<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la Fédération.

Comme l'an passé, cette AG était marquée par la crise sanitaire, avec une présence des représentants des AAPPMA réduite à son minimum.

Outre l'approbation du compte-rendu de l'AG 2020, un bilan financier a été présenté par l'expert comptable, le commissaire aux comptes, le trésorier et les vérificateurs aux comptes, suivi de la présentation et de l'adoption du budget prévisionnel 2021.

Emmanuelle Chevallier a ensuite présenté l'avancement de l'étude brochet réalisé sur l'Aisne, avant qu'un temps d'échange avec la salle soit effectué.

Avant de clôturer l'AG, le Président a remis les traditionnelles médailles d'honneur de la Fédération.

La prochaine Assemblée Générale de la Fédération sera une Assemblée électorale, qui aboutira à l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration.



## Départ de Maël

C'est avec regret que la Fédération vous annonce le départ prochain de Maël Dhainaut.

Arrivé en 2017, il a su parfaitement prendre la mesure de son poste, notamment en développant le pôle garderie : sensibilisation des Procureurs, formation des Gardes Pêche Particuliers, organisation des tournées de garderie... etc mais également en s'impliquant assidûment dans l'ensemble des missions qui lui ont été confiées.

Nous aurons toutefois l'occasion de poursuivre notre travail avec lui, Maël intégrant les rangs de l'OFB au service départemental de l'Aisne.

Nous te souhaitons beaucoup de réussite dans la suite de ton parcours professionnel, ta bonne humeur et tes «Poisson... Décroché!» manqueront énormément à tes collègues!



Après une première saison marquée par les confinements et les inondations, les réservoirs de Travecy ont connu leur premier déstockage, qui s'est tenu les 3 & 4 juillet dernier.

Près de 75 pêcheurs ont participé à ce déstockage, qui permettra de générer une partie du budget pour le repoissonnement de la saison prochaine, dont la réouverture est programmée le dimanche 3 octobre 2021.

## Déstockage Travecy



## Bilan Réservoirs

Malgré une année compliquée, les réservoirs «Mouche» et «Leurre» de Travecy, inaugurés en octobre dernier, semblent avoir conquis les pêcheurs les ayant découverts, en témoignent les nombreux retours positifs reçus à la Fédération.

Un premier bilan des options vendues montre un intérêt certain pour ce type de pratique avec :

- ▶ 173 journées et 69 demi-journées réservées sur le réservoir mouche
- ▶ 8 journées et 19 demi-journées réservées sur le réservoir leurre

Nous réfléchissons déjà à l'évolution des pratiques sur les réservoirs, avec notamment :

- la mise en location de 4 embarcations sur le réservoir mouche,
- l'ouverture ponctuelle du réservoir mouche à la pratique aux leurres,
- l'autorisation des leurres souples sur le réservoir leurre.



# Inventaire écrevisse

La Fédération poursuit cette année les inventaires, à la recherche d'écrevisse à pattes blanches. L'objectif est de confirmer les stations établies il y a maintenant 2 ans, et d'en rechercher de nouvelles.

- Différentes stations seront ainsi prospectées :
- Affluents de la Marne,
  - Affluents de l'Oise,
  - Affluents de l'Aisne.

# Campagne de communication FNPF



La FNPF publie un manifeste avec des revendications fortes pour une gestion de l'eau économe, concertée et équilibrée ; un recours aux solutions de stockage de l'eau localement justifié ; une politique de restauration de la continuité écologique ambitieuse et stabilisée ; une protection forte des zones humides.

Elle appelle également à la création d'un ministère de l'Eau avec des moyens humains et financiers dédiés, pour que la gestion de la ressource en eau redevienne une préoccupation centrale de l'État et que la protection des milieux naturels et des espèces soit, comme la loi le prévoit, enfin considérée comme prioritaire, après les besoins vitaux des êtres humains, et ne soit plus sacrifiée au profit des autres usages.

Plus d'infos sur le site de la FNPF : <http://www.federationpeche.fr/5172-30-06-2021-sauvons-nos-rivieres.htm> ou en cliquant sur l'image «Découvrez notre manifeste» ci-dessus.

# Cartographie interactive

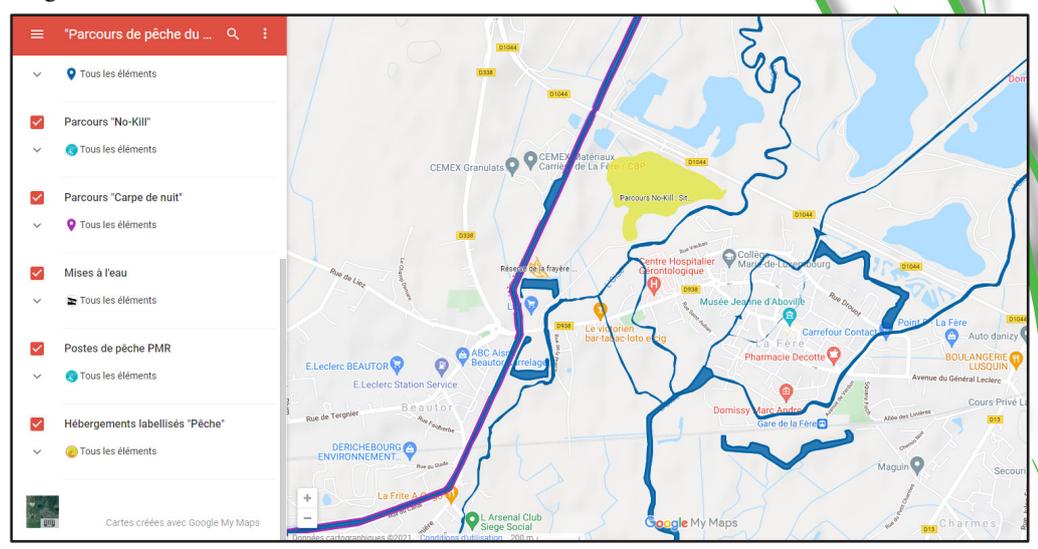
Dans le cadre de la mise en oeuvre du Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche, la Fédération avait identifié comme action de réaliser une cartographie interactive des parcours de pêche associatifs et fédéraux du département, accessible sur ordinateur et smartphone.

Cette dernière est quasi finalisée, la Fédération étant en attente des éventuels retours de nos AAPPMA.

Elle devrait être disponible sur le site de la Fédération dans le courant du mois de juillet.

Chaque pêcheur pourra ainsi se géolocaliser et retrouver toutes les informations relatives à la pratique de la pêche dans le département de l'Aisne (Réserves, Parcours no-kill, Parcours carpe de nuit, Parcours float tube, étangs fédéraux, Parcours associatifs...etc).

Des informations plus précises sont également apportées en cliquant sur le parcours concerné (AAPPMA gestionnaire, délimitation du parcours, catégorie piscicole, domanialité, réciprocité éventuelle...etc)



## Reprise des activités du pôle « animations »

Suite à la crise sanitaire, les activités du pôle animation avaient été fortement perturbées. Ce printemps a été marqué par une reprise des animations, tant avec les établissements spécialisés que les scolaires. Ainsi, l'EPIDE de Saint-Quentin a pu bénéficier d'une animation autour de la pêche des carnassiers, les différents centres de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de la région Hauts-de-France ont participé à un concours de pêche sur le plan d'eau d'Artemps (félicitations à eux pour leur persévérance malgré les conditions météorologiques excécrables), et quelques établissements scolaires ont pu découvrir les poissons avec une initiation à la pêche à naturAgora. Une mention particulière pour l'AAPPMA «La Perche» de Flavy-le-Martel, qui sous l'impulsion de son Président M. MOUFLIER a voté un budget pour proposer des animations aux écoles de son secteur. Les établissements de Flavy-le-Martel et de Jussy ont ou vont pouvoir découvrir le cycle de l'eau naturel et domestique dans le cadre de leur enseignement général.



## Pêches d'inventaires

La campagne annuelle d'inventaires piscicoles a débuté début mai. Différentes pêches se sont déroulées, soit dans le cadre du Contrat Territorial Eau & Climat (CTEC) Aisne Vesle Axonaise, soit pour l'acquisition de connaissance (cours d'eau dont nous ne disposons d'aucune information relative aux peuplements piscicoles), soit dans le cadre de suivi de mesures compensatoires (notamment suite à la réfection des barrages sur l'Aisne), soit encore dans le cadre du suivi de frayères.



Les résultats seront analysés plus en détail d'ici la fin de l'année, et publiés sur notre site internet.

D'autres opérations seront réalisées dans le courant du mois de septembre concernant particulièrement les cours d'eau de première catégorie (Artoise, Dhuys, Selle... etc).



Fédération de l'Aisne pour la Pêche & la Protection du Milieu Aquatique

1, Chemin du Pont de la Planche 02000 BARENTON-BUGNY

Tél: 03-23-23-13-16 Mail: [contact@peche02.fr](mailto:contact@peche02.fr)

Site: [www.peche02.fr](http://www.peche02.fr) ou [www.facebook.com/peche02](https://www.facebook.com/peche02)